

**RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2022**





Les compétences du Département l'imposent comme un acteur majeur du développement durable.

En outre, les exceptionnelles richesses environnementales et patrimoniales du Var méritent protection et valorisation.

Aussi, consciente de la portée de ses engagements pour le quotidien comme pour l'avenir, la majorité départementale a fait le choix de pousser le curseur un cran plus haut dans l'exercice de ses missions.

C'est pourquoi, les exigences des 3 piliers du développement durable que sont l'environnement, la solidarité et l'économie sont incluses dans la conception et l'exécution de chacune de nos missions de service public, le présent rapport en témoigne.

Habitat inclusif, rénovation énergétique des bâtiments dont un effort particulier sur les collèges, développement des mobilités douces avec le Plan vélo, offre culturelle diversifiée et équitablement répartie sur le territoire, développement de nos actions sur nos espaces naturels sensibles sont quelques actions qui illustrent sans l'y réduire l'engagement résolu du département.

Néanmoins, les objectifs les plus ambitieux, et nous devons l'être, ne seront atteints qu'avec l'implication de tous. C'est pourquoi nous saluons et encourageons l'investissement des citoyens comme celui de nos partenaires institutionnels et privés.

Pour confirmer cette volonté et développer plus encore nos actions, le Département s'engage aujourd'hui sur sa politique cadre de développement durable : "Naturellement Var", qui déploie une feuille de route volontaire et ambitieuse sur les 5 ans à venir.

Ensemble, nous répondons aux besoins du présent en laissant les moyens aux générations futures de façonner leur propre chemin. Nous le leur devons. Nous le ferons.



Jean-Louis Masson

Président du Conseil départemental



Andrée Samat

*4^e Vice-Présidente du Conseil départemental
Présidente de la commission transition énergétique,
développement durable et mobilités douces*

MÉTHODES D'ÉLABORATION ET DE LECTURE DU RAPPORT

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2 a introduit, pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, l'obligation de présenter un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable.

Au-delà de l'objectif réglementaire, ce rapport constitue, pour le Département du Var, un outil d'évaluation des actions réalisées dans le cadre de ses compétences, afin de mesurer sa contribution au développement durable et de rechercher des actions d'amélioration.

Pour la collectivité, c'est également un outil d'accompagnement au changement du fonctionnement interne, vers une plus grande transversalité et une sensibilisation accrue des agents sur cette thématique.

Enfin, dans une volonté de transparence et de présentation de l'information à destination du public, il s'agit de rendre compte de l'investissement du Département dans le développement durable et d'en partager les objectifs.

Conformément au décret d'application (n°2011-687) du 17 juin 2011, ce rapport comporte le bilan :

- des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.
- des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire varois, dans le cadre de ses compétences : social, collèges, sports/jeunesse, culture, routes, tourisme et environnement.

Il présente un bilan non exhaustif des actions emblématiques réalisées sur l'année 2022, pour une présentation à l'Assemblée départementale au 1er trimestre 2023, en préalable au vote du budget prévisionnel de 2023. Les indicateurs présentent des données chiffrées établies sur l'année 2021, pour disposer d'un bilan sur une année d'exercice complète.

L'action départementale est présentée sous l'angle des cinq finalités du développement durable définies par la loi (article L.110-1 du Code de l'environnement) :



La lutte contre
le changement
climatique



La préservation de la
biodiversité, des milieux et
des ressources ainsi que la
sauvegarde des services qu'ils
fournissent et des usages qui
s'y rattachent



La cohésion
sociale et la
solidarité entre
les territoires et
les générations



L'épanouissement
de tous les êtres
humains



La transition vers
une économie
circulaire

Le rapport prend également en considération les cinq facteurs de la gouvernance, évoqués dans le cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable (sur la base du chapitre 28 de Rio), à savoir :

- la participation des acteurs
- l'organisation du pilotage
- la stratégie d'amélioration continue
- la transversalité des approches
- le suivi et l'évaluation partagée

Enfin, le rapport de développement durable 2022 évoque également l'engagement du Département, politique par politique, dans une perspective de contribution aux **17 objectifs mondiaux de développement durable** définis par l'ONU en 2015 pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et faire face aux changements climatiques d'ici à 2030.



En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Au cœur de l'Agenda 2030, 17 objectifs de développement durable ont été fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Pour en savoir plus : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>





SOMMAIRE

.....	
▪ Solidarité	3-4
.....	
▪ Collèges	5-6
.....	
▪ Sport et jeunesse	7
.....	
▪ Culture	8
.....	
▪ Routes et réseaux	9
.....	
▪ Tourisme	10
.....	
▪ Environnement	11-12
.....	
▪ Qualité et performance de l'administration	13-14
.....	



Solidarité

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions en matière :

- d'insertion et de développement social
- de proximité, en direction des publics les plus en difficulté
- d'autonomisation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- de prévention et de protection de l'enfance et des familles
- de logements et de cohésion territoriale

Chiffres clés

€ **219,8 M€** pour l'insertion et le développement social dont **201,2 M€** pour l'allocation RSA

 **34 332 foyers** allocataires du RSA

 **8 556 familles** ayant bénéficié de secours d'urgence

€ **278,1 M€** pour l'autonomie des personnes dont **107 M€** pour l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)



31 054 bénéficiaires de l'APA dont **20 745** à domicile et **10 309** en établissement



5 723 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH)



82,2 M€ alloués pour la famille, la prévention et la protection de l'enfance



4 237 mineurs ayant bénéficié d'une mesure d'aide éducative à domicile administrative ou judiciaire

Indicateurs de développement durable

• **1,4 M€** engagé pour les subventions à l'amélioration de l'habitat

• **671 bénéficiaires** d'un emploi aidé sur enveloppe départementale contractualisée

• **204 personnes** recrutées sur les marchés publics intégrant des clauses sociales suivis par le facilitateur départemental des clauses sociales

• **1 430 bénéficiaires** de l'aide sociale au titre du maintien à domicile (personnes âgées et personnes en situation de handicap)

• **5 988 consultations médicales** pour des enfants de moins de 6 ans effectuées dans les unités de promotion de la santé

• **828 jeunes bénéficiaires** d'un contrat jeune majeur dont **569** en hébergement, **105** en accompagnement et **154** en aide financière

Focus



L'aide à la vie partagée au sein d'habitats inclusifs dans le département du Var

Le Département soutient l'habitat inclusif avec une nouvelle aide pour les personnes âgées ou en situation de handicap : l'aide à la vie partagée (AVP). Cette action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'État et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) formalisé dans un "accord pour l'habitat inclusif".

L'habitat inclusif est destiné aux personnes âgées en situation de handicap qui font le choix, d'un mode d'habitat regroupé, assorti d'un projet de vie sociale. Les habitants disposent de leur espace de vie individuel et partagent des espaces de vie communs et des services utiles à leur projet de vie sociale et partagée.

L'habitat inclusif est une alternative à la vie à domicile isolée et à la vie collective en établissement. Ainsi, en soutenant cette offre innovante, le Département s'engage dans l'orientation majeure du schéma départemental de l'autonomie pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

Suite à un appel à candidature, le Département a retenu 21 habitats inclusifs sur le territoire varois portés par 10 opérateurs et assurera le financement de 156 aides à la vie partagées pour 35 personnes âgées et 121 personnes en situation de handicap, soit un montant total de 7,1 M€ pour la période 2023 à 2029.

Focus



Les clauses sociales dans les marchés : un levier d'action

Avec les clauses sociales, les marchés publics permettent de mettre en situation des personnes en difficulté d'insertion professionnelle auprès d'employeurs.

Le dispositif départemental des clauses sociales accompagne, grâce à un facilitateur, les maîtres d'ouvrage sur les modalités de mise en œuvre des clauses d'insertion et les entreprises attributaires sur le recrutement.

Le comité d'optimisation et de sécurisation de la commande publique (COSCP) du Département accompagne les directions, pour développer le "réflexe de recours à la clause sociale" dans leurs achats. Un des objectifs poursuivis est d'étendre les bénéfices des clauses d'insertion à un plus grand nombre de marchés de services et de développer les marchés réservés aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

L'achat responsable, intégrant les clauses d'insertion, se développe dans divers secteurs : aménagement hydro-agricole pour la sécurisation de la desserte agricole et de la protection incendie sur le secteur du Haut Var, ou encore la collecte et traitement des déchets ménagers sur les territoires de Provence Verte, Provence Verdon et Coeur du Var. Les objectifs du plan national des achats durables (2022-2025), du schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables du Département (SPASER) et de la loi Climat et résilience, favoriseront la poursuite de cette dynamique.



VOUS RENCONTREZ UNE DIFFICULTÉ SOCIALE OU MÉDICO-SOCIALE ?

Vous rencontrez une difficulté sociale ou médico-sociale ?



VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Vous êtes en situation de handicap ?



VOUS ÊTES ENCEINTE ET VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS PAR RAPPORT À VOTRE GROSSESSE ?

Vous êtes enceinte et vous vous posez des questions par rapport à votre grossesse ?





Collèges

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- pilotage du fonctionnement des collèges en matière d'accueil, d'entretien et de restauration, notamment avec la gestion du personnel technique des collèges
- accueil des collégiens varois dans des locaux durables et un environnement numérique
- pilotage opérationnel des projets de construction, d'aménagement, d'entretien et de renouvellement dans un objectif de qualité durable des constructions
- pilotage et mise en oeuvre des obligations en matière de sécurité, santé et gestion des risques
- développement du numérique éducatif dans les collèges en articulation avec l'État et selon un périmètre fixé par la loi

Chiffres clés



- 71 collèges publics
- 14 collèges privés
- 1 PC pour 3,8 collégiens



33 000 demi-pensionnaires



Collèges publics : 42 420
Collèges privés : 6 907



900 agents techniques des collèges

Indicateurs de développement durable

- **7 rez-de-chaussée** rendus accessibles à tous les handicaps sur l'année
- **26,7 KWh/m².an** de consommation moyenne au sein des collèges
- **19 installations** produisant des énergies renouvelables sur les collèges

- **38 collèges** engagés dans les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
- **723 élèves** sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- **30 collèges** ayant répondu aux appels à projets de thématiques culturelles ou environnementales

FOCUS



Les économies d'énergie dans les collèges

L'axe 1 du plan de rénovation des collèges a débuté par des travaux de rénovation des étanchéités et d'isolation des toitures sur la vingtaine de collèges identifiés (35 000m²), et par le remplacement des menuiseries extérieures de 18 établissements scolaires.

Ainsi, le Département a engagé près de 7 M€ depuis 2021.

Pour les systèmes de régulation et de production de chauffage, les marchés ont été notifiés et les travaux débuteront dans le courant de l'année 2023.

Pour les dispositifs d'éclairage, plus de 10 000 points lumineux ont été changés pour un total d'environ 1,5 M€.

Le Département poursuit son engagement sur les objectifs réglementaires du "décret tertiaire" qui vise des réductions importantes de consommation d'énergies dans les bâtiments publics : -40 % en 2030, -50 % en 2040 et -60 % en 2050 par rapport à des consommations de référence postérieures à 2010. Dans ce cadre, des diagnostics et un plan pluriannuel ont été réalisés.

Les travaux à mener porteront sur les chaufferies, l'éclairage, le photovoltaïque,...

FOCUS



Plan de revégétalisation et désimperméabilisation des collèges

Cette action participe à la réponse au défi du changement climatique. Au niveau des cours des collèges, il s'agit :

- d'augmenter la végétalisation des cours pour créer des îlots de fraîcheur, participer à la qualité de l'accueil des collégiens et éventuellement de servir de support pédagogique ;
- d'améliorer la gestion des eaux pluviales par la désimperméabilisation des surfaces pour améliorer l'infiltration des eaux et ainsi réduire les ruissellements, la saturation des réseaux et leur débordement. Cette réflexion peut également concerner la récupération et la réutilisation des eaux pluviales.

Ainsi au collège Marie Mauron, à Fayence, une mare pédagogique a été réalisée à l'issue d'un appel à projet pédagogique lancé par le Département, en partenariat avec le lycée professionnel Gallieni de Fréjus.

Le collège Bosco, à La Valette, envisage un projet similaire. Le Département étudiera le suivi de ces aménagements.

Des actions de rénovation des espaces verts existants sont en cours, avec notamment le collège Joliot-Curie à Carqueiranne, qui a sollicité le Département pour mener un projet éducatif autour du verdissement du collège sur la thématique de la flore méditerranéenne.

Le Département a rencontré le club Colibri (collégiens investis dans le développement durable) et l'équipe du collège pour déterminer les zones d'espaces verts à reprendre et travailler sur un projet avec un minimum d'entretien (plantes méditerranéennes et paillage naturel).

Pour chaque nouveau projet, la co-réflexion est engagée entre le bâtimentaire, la gestion des espaces verts et le collège pour assurer l'adaptation, la pérennité et l'entretien des espaces verts.

FOCUS



La cession de matériel informatique pour des ateliers de recyclage

Dans le cadre d'une convention tripartite signée entre le Département, le collège et l'association "Numérisud", le Département remet ses unités centrales anciennes à l'association.

Puis, l'association dispatche ces ordinateurs sur des ateliers au sein des collèges signataires, où ils seront reconditionnés dans le cadre de cours avec les élèves, puis remis à des familles en difficulté (avec avis du collège).



Votre enfant est collégien ?



Vous souhaitez savoir ce que mange votre enfant au collège ?



Bourse départementale pour les collégiens





Sport et jeunesse

Enseignement supérieur et recherche

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- accompagnement des porteurs de projets d'activités physiques et sportives
- développement maîtrisé des sports de pleine nature grâce au pilotage du plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI 83) et du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR 83)
- valorisation des performances du sport varois et organisation d'actions de sensibilisation
- accompagnement des porteurs de projets et financement des acteurs concourant au développement de l'enseignement supérieur
- élaboration et mise en œuvre d'un document stratégique en matière d'enseignement supérieur et de recherche

Chiffres clés



195 404 licenciés sportifs dont 40 238 pour les sports de pleine nature

2 296 clubs varois dans l'annuaire du sport varois (source comité olympique)

108 espaces, sites et itinéraires inscrits au plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI)



2 046 700 M€ alloués pour les clubs sportifs varois

814 554 M€ consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche (540 000 € en fonctionnement et 274 554 € en investissement)

630 M€ consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche dans le contrat de projet État-Région (CPER)

Indicateurs de développement durable

• **1 745 séjours** scolaires et sorties financés pour les 6-18 ans

• **21 jeunes** bénéficiaires d'une prime pour l'obtention du BAFA et du BAFD

• **248 Pass'Sport découverte** pour les varois de 10 à 16 ans

Focus



La relance du plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI)

Le PDESI 83 a pour enjeu de développer une offre sportive de pleine nature pérenne et respectueuse de l'environnement, adaptée, accessible et de qualité.

Pour construire ce plan, la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI 83) rassemble les acteurs sportifs, les professionnels, les représentants de la protection de l'environnement, les élus locaux et les services de l'État. L'année 2022 est une année de relance pour enrichir ce plan avec de nouveaux sports et sites dès 2023.

Focus



L'évolution des aides individualisées à la jeunesse

Les dispositifs "vacances loisirs jeunes" et "aides individuelles à la jeunesse" ont été fusionnés, pour simplifier les démarches. Ce nouveau dispositif dénommé "aides individuelles à la jeunesse" regroupe : les accueils de loisirs sans hébergement, les activités de loisirs sportives et culturelles de proximité, les séjours de vacances avec hébergement, les sorties scolaires avec nuitées et la prime BAFA et BAFD.



Vous pratiquez les sports de pleine nature ?



Var Jeunesse



Culture

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- conservation du patrimoine et de la mémoire du Département
- gestion des équipements culturels départementaux et développement de l'offre culturelle et artistique
- collecte, conservation, restauration et valorisation du patrimoine culturel, scientifique et naturel
- suivi archéologique départemental

Chiffres clés



574 spectacles programmés par les structures de spectacle vivant soutenues par le Département, ayant attiré **149 427 spectateurs**



57 068 personnes accueillies dans les structures culturelles du Département



202 540 pages numérisées par les archives départementales du Var



20 787 visiteurs à l'Abbaye de La Celle



3 428 élèves bénéficiaires des médiations et actions mises en place par le Département



278 152 documents mis à la disposition des bibliothèques varoises (livres, musique, films et jeux vidéo) par la médiathèque départementale

12 interventions en archéologie préventive

Indicateurs de développement durable

• **20 471 visiteurs** au muséum départemental du Var dont **1 551 scolaires**

• **13 771 visiteurs** à l'Hôtel départemental des expositions, dont **342 scolaires**

• **2 039 visiteurs** aux archives départementales du Var dont **1 138 scolaires**

• **2 810 personnes** ont assisté aux " Voix départementales "

• **170 222 visiteurs** sur le site internet des Archives départementales du Var

• **20 000 visiteurs** à la Fête du livre du Var

• **59 "bus culture"** pour les sorties vers les expositions

Focus



La Fête du livre, une manifestation plus durable

La Fête départementale du livre, intègre les axes du développement durable (choix des prestataires, circuits courts, logistique...) En matière de gestion des déchets, les exposants s'engagent sur un règlement qui rappelle les consignes du tri et de compactage des déchets. Sur toute la manifestation, une brigade de tri de 5 agents sensibilise les exposants, les auteurs et vérifie les consignes de tri. Dans le domaine de la mobilité, un "train des auteurs", réservé par le Département, permet à une centaine d'auteurs de se déplacer ensemble sur Toulon. Le Département organise également le transport collectif des collégiens qui se rendent aux conférences et ateliers du vendredi.

Focus



L'accessibilité des sites d'accueil du public

L'Hôtel départemental des expositions (HDE) et le Muséum départemental développent des actions pour l'accessibilité au plus grand nombre.

L'HDE a mis en place :

- des rampes d'accès, ascenseur, escalier roulant
- une mise à disposition d'équipements (fauteuil roulant, poussette, sièges pliables)
- des boucles auditives à bande magnétique pour les personnes déficientes auditives
- des audioguides adaptés aux malentendants et aux personnes déficientes visuelles
- des visites guidées adaptées

Dans le cadre de l'exposition temporaire "Ours", le Muséum départemental a enrichi le parcours d'objets ou scriptovisuels accessibles au plus grand nombre : des vidéos sous-titrées pour les malentendants, des objets à toucher pour les malvoyants et des jeux adaptés aux plus petits.



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU PRIX DES LECTEURS DU VAR ?

Vous souhaitez participer au Prix des lecteurs du Var ?



Routes et réseaux

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- pilotage opérationnel des projets d'aménagement et d'entretien pour un réseau et des conditions de circulation de qualité au service de l'utilisateur
- organisation et gestion du transport à l'attention des élèves et étudiants en situation de handicap
- pilotage du déploiement des infrastructures numériques pour le très haut débit fixe et mobile

Chiffres clés



2 965 km de routes départementales

140,7 km cumulés de voies aménagées en faveur des modes doux



352 000 prises pour raccorder tous les Varois à la fibre optique en 2024



Le budget voté consacré aux routes et réseaux

- **39,9 M€** en investissement
- **9,5 M€** en fonctionnement

29,5 M€ consacrés à la maintenance du patrimoine

Indicateurs de développement durable

• **162 km** de chaussées renouvelées dont 89 réalisées en technique à froid et 26,5 réalisées en technique tiède

• **7 980 personnes** ayant suivi une formation sur la sécurité routière

• **869 élèves et étudiants** en situation de handicap dont les frais de transport sont pris en charge par le Département

• **2,5 M€** consacrés au transport des élèves et étudiants en situation de handicap

• **388 000 locaux** raccordables à la fibre optique dans les 34 communes déployées par Orange et SFR (initiative privée)

• **142 000 locaux** raccordables à la fibre optique dans les 119 communes déployées par Orange et SFR (initiative publique)

Focus



La sécurité routière : rendre la route plus sûre pour les usagers

Le Département est engagé depuis de nombreuses années dans la lutte contre l'insécurité routière.

Son action est articulée autour de 3 volets :

- la prévention : sensibilisation à la sécurité routière via des ateliers ludiques, des manifestations et des vidéos
- les aménagements routiers : le suivi "sécurité routière" est réalisé depuis la conception du projet jusqu'à la réception des travaux
- l'amélioration des infrastructures : des visites de site sont systématiquement organisées suite à un accident mortel pour proposer, le cas échéant, des améliorations de l'infrastructure

Focus



L'information en temps réel pour plus de sécurité et de qualité de service

Le Département diffuse des informations sur les conditions de circulation sur le réseau routier départemental (travaux, accidents, événements naturels...) :

- compte twitter Info Route Var : 581 messages en 2022
- page Info Routes du site www.var.fr (Rubrique Routes / Info Route - Carte) et application Waze : 2 817 événements pouvant générer des perturbations routières publiés en 2022
- bulletins d'information par mail à un réseau de partenaires : 209



LE DÉPARTEMENT VEILLE SUR SES OUVRAGES D'ART POUR VOTRE SÉCURITÉ

Le Département veille sur ses ouvrages d'art pour votre sécurité



VOUS SOUHAITEZ QUE VOTRE ENFANT SOIT SENSIBILISÉ AUX DANGERS DE LA ROUTE ?

Vous souhaitez que votre enfant soit sensibilisé aux dangers de la route ?



Tourisme

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- financement et accompagnement des partenaires et projets touristiques, en lien avec l'agence de développement touristique
- gestion de la taxe additionnelle à la taxe de séjour
- qualification de l'offre touristique avec la mise en œuvre de labels, la promotion de marques ou l'organisation de concours
- structuration de l'offre touristique notamment par la création et la promotion de circuits touristiques
- élaboration et mise en œuvre de documents stratégiques et d'actions touristiques visant à renforcer l'attractivité du Var

Chiffres clés



68,9 millions de nuitées
8,6 millions de touristes



15 manifestations
touristiques aidées par le
Département



3,7 Mds € de recettes
annuelles liées aux dépenses des
touristes

Indicateurs de développement durable

- **135 sites** sites labellisés tourisme et handicaps et Var accessible
- **2 224 Kms** de sentiers inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- **108** espaces, sites et itinéraires inscrits au plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI)
- **140,7 Kms** cumulés de voies aménagées en faveur du tourisme en mode doux (le parcours cyclable du littoral et l'EuroVelo 8)

Focus



Proposer un plan vélo à l'échelle du Département du Var

Le Département du Var a mis en place une politique cyclable dès 1997. En effet, le potentiel de la pratique du vélo est considérable sur le territoire.

Le climat est très favorable, le relief est surmontable, la diversité paysagère des territoires varois est un capital qui fait déjà l'objet d'un intérêt massif pour la pratique du vélo. Compte tenu de ces éléments et de la période actuelle favorable à l'essor du vélo, il est apparu opportun de réaffirmer la politique départementale au travers de l'élaboration d'un nouveau plan et renforcer les pratiques grâce à la mise en œuvre d'actions.

Le plan vélo comporte 47 actions, regroupées dans 5 axes thématiques :

- le "développement des infrastructures" (11 actions) concerne la réalisation d'aménagements comme la finalisation du PCL et la poursuite de l'aménagement de la Méditerranée à vélo
- "l'exploitation de la DATA" (7 actions). Il s'agit essentiellement du recensement et de la diffusion, dans le système d'information géographique de l'ensemble des infrastructures destinées à la pratique du vélo
- le "tourisme et la communication" (15 actions) tend à renforcer l'offre touristique par la réalisation de différents parcours cyclables et l'organisation de leur promotion
- "le vélo au collège" (6 actions). Il s'agit de prévoir la desserte à vélo de quelques collèges lorsque cela est techniquement réalisable ainsi que des aménagements pour les vélos
- la "mobilité solidaire" (8 actions) destinée à rendre plus accessible la pratique du vélo pour les populations en difficulté et développer les services relatifs à cette pratique




**VOUS ÊTES EN VACANCES DANS LE VAR ?
DÉCOUVREZ LE RÉSEAU DESTINATION VAR**

Vous êtes en vacances dans le Var ? Découvrez le réseau Destination Var




**VOUS ÊTES UN CYCLOTOURISTE ? LE
DÉPARTEMENT AMÉNAGE POUR VOUS
L'EUROVÉLO 8**

Vous êtes un cyclotouriste ? Le Département aménage pour vous l'Eurovélo 8




**EUROVÉLO 8 : DÉCOUVREZ LA PARTIE VAROIS
DE LA PISTE CYCLABLE QUI RELIE L'ESPAGNE
À LA GRÈCE**

Eurovélo 8 : découvrez la partie varoise de la piste cyclable qui relie l'Espagne à la Grèce



Environnement

Valorisation et préservation du cadre de vie

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- aménagement, et gestion des espaces naturels sensibles (ENS) selon les enjeux liés à la biodiversité et à l'accueil du public
- entretien et débroussaillage des terrains départementaux
- protection de la forêt contre les incendies et accompagnement de la défense de la forêt contre les incendies (DFCI)
- élaboration et suivi du schéma d'accès à la ressource forestière
- accompagnement de la modernisation des outils productifs agricoles et agroalimentaires
- sensibilisation du public à l'environnement
- gestion du laboratoire départemental d'analyses
- pilotage et mise en oeuvre des actions liées à la gestion des risques sanitaires de compétence départementale
- ingénierie auprès des communes (en coordination avec la société publique locale - ID 83) et des services de la collectivité, notamment dans les domaines de l'eau et de l'information géographique

Chiffres clés



244 espaces naturels sensibles, une superficie totale de 13 682 hectares



50 519 visiteurs dans les structures départementales de la nature



7,76 M€ consacrés aux espaces naturels, forestiers et agricoles



2 713 hectares de travaux de débroussaillage subventionnés en co-financement mesure Feader



3 878 analyses des eaux de baignades sur l'année

Indicateurs de développement durable

• **19 050 visiteurs** à l'écomusée départemental des 4 Frères

• **8 969 visiteurs** à l'écoferme départementale de la Barre à Toulon

• **22 500 visiteurs** à la maison départementale de nature du Plan

• **512 animations** gratuites et tout public offertes par les structures départementales de la nature

• **103 kms** de pistes DFCI subventionnés

• **18 patrouilles** de surveillance armées par les forestiers sapeurs du Département, représentant 2 364 homme/jour sur la saison

Focus



La continuité écologique sur les 2 seuils de l'Argens appartenant au Département

Le fleuve Argens présente plusieurs seuils aménagés pour permettre aux poissons migrateurs de remonter le cours d'eau. Le Département réhabilite les 2 seuils qui lui appartiennent :

- celui de Pont d'Argens (sous la RN7 aux Arcs sur Argens) permet aux anguilles de mieux circuler (travaux réalisés à l'été 2022). Le montant des travaux est de 181 000 € TTC
- celui du Béal (entre Puget et Roquebrune) devra également permettre aux aloses de remonter jusqu'aux zones de reproduction situées à l'amont. Ce seuil de 170 m de long sera aménagé en 2023, les études et dossiers réglementaires sont en cours. Le montant des travaux est de 1,8 M€ TTC

Focus



L'accompagnement de la gestion de la forêt pour mieux la protéger

La gestion de la forêt permet de pérenniser les peuplements forestiers garants d'écosystèmes préservés et de diminuer la biomasse pour la maîtrise des incendies de forêt.

Pour la protection de la forêt contre les incendies, le Département travaille avec l'inter-service SDIS et DDTM, pour définir le maillage des ouvrages de défense des forêts contre l'incendie (DFCI), soutenir techniquement et financièrement les maîtres d'ouvrages DFCI, pour disposer de pistes opérationnelles au sein des massifs, et réaliser le débroussaillage le long des routes départementales.

En parallèle, le Département soutient la rédaction des plans simples de gestion, les investissements de la filière bois, et pilote le schéma d'accès à la ressource forestière permettant d'acheminer le bois récolté dans les massifs vers les utilisateurs.

Focus



La sensibilisation des publics à l'environnement

Le réseau des structures départementales de la nature (écoferme, écomusée, maison de la nature,...) sont des lieux d'observation et d'informations, valorisant les espaces naturels sensibles du Département.

Tout au long de l'année, il propose de nombreuses activités gratuites : expositions, conférences, visites guidées, ateliers thématiques, animations sur la biodiversité, sur la gestion de l'eau...

Pour les Classes Argens, "connaître pour mieux protéger" est l'adage qui porte l'action menée auprès des scolaires du bassin de l'Argens. Entre visites en bord de rivière et travail en classe, les élèves mènent l'enquête pendant une semaine pour comprendre la gestion des rivières et des inondations, dans le cadre du programme d'action de prévention des inondations.

Focus



L'espace nature départemental du Plan reçoit le prix de la "Victoire d'or du Paysage"

En fin d'année 2022, l'espace nature départemental du Plan, a reçu le prix de la Victoire d'or dans la catégorie " Aménagement à dominante naturelle" du concours national " Les Victoires du Paysage ".

Espace naturel sensible du Département, classé zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique, l'espace nature départemental du Plan est le lieu idéal de découverte pour les grands et les petits avec ses 16 kms de sentiers, ses plans d'eau, ses jardins thématiques et pédagogiques et son verger !

Posée telle une longue vue sur le site, la maison départementale de la nature du Plan est un point d'observation incontournable. Elle offre aux visiteurs plus de 350 m² d'espaces aux différents usages : salles d'expositions thématiques et temporaires, de projection, de médiation pour les ateliers.

Le Département du Var propose ainsi un espace hors du commun dans un cadre d'exception dédié à la découverte, à l'observation, aux activités de plein air et bien plus encore.



VOUS SOUHAITEZ FAIRE CONTRÔLER LA QUALITÉ DE VOTRE EAU DE BAIGNADE ?

Vous souhaitez faire contrôler la qualité de votre eau de baignade ?



VOUS HABITEZ SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ARGENS ?

Vous habitez sur le bassin versant de l'Argens ?



VOUS ÊTES UN AMOUREUX DE LA NATURE ? DÉCOUVREZ LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU VAR

Vous êtes un amoureux de la nature ? Découvrez les espaces naturels sensibles du Var





Qualité et performance de l'administration

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- organisation du système décisionnel et de circulation de l'information
- coordination des relations institutionnelles et appui aux manifestations départementales
- structuration de la maîtrise des risques de la collectivité
- gestion des ressources humaines et de la santé au travail
- mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité
- gestion et encadrement de la commande publique
- mise à disposition de ressources documentaires pour la collectivité
- gestion du patrimoine foncier et immobilier
- mise en œuvre des actions et travaux pour la qualité durable des constructions
- gestion du patrimoine numérique
- gestion de la logistique générale

Chiffres clés



1 138,2 M€ de dépenses de fonctionnement

125,8 M€ de dépenses d'investissement (chap 20 à 23)

Indicateurs de développement durable

- **7 004 jours** de formation pour la fonction publique territoriale
- **1 111 jours** de formation pour la fonction publique hospitalière
- **223 contrôles** de rapport d'analyse des offres
- **162 marchés** centralisés notifiés (toutes procédures confondues)

- **600 bénéficiaires** de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au sein de la collectivité
- **103 marchés** intégrant des clauses ou des critères sociaux
- **118 marchés** intégrant des clauses ou des critères environnementaux

Focus



Le Var accentue son plan d'économie d'énergie

Dans un contexte tant mondial que local de changement climatique et de crise environnementale, le Département agit depuis plusieurs années dans de nombreux domaines pour limiter son impact.

Ainsi, le Département a voté, dès 2019, "le plan de rénovation des collèges" et les nouveaux bâtiments répondent à de hautes exigences de performances énergétiques et environnementales. Il fait également évoluer sa flotte automobile vers des véhicules moins polluants.

Le plan d'action pour les économies d'énergie concerne plusieurs niveaux :

- des travaux visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments : remplacement de menuiseries, transformation de réseaux de chauffage, éclairage LED,...
- la gestion des équipements, comme la définition de plages horaires de chauffage et de rafraîchissement optimisées selon l'occupation des locaux, le suivi de la consigne de chauffe à 19°C, la limitation d'eau chaude ou encore l'arrêt programmé des outils numériques
- l'accompagnement des comportements avec des campagnes de communication variées, comme le site intranet dédié, des messages et actualités régulières et même des vidéos mettant en scène des agents désireux de partager des éco-gestes avec leur pairs. Le Département propose également des challenges à ses agents pour valoriser les comportements vertueux. Ainsi, en fin d'été 2022, une action sur la climatisation a permis de valider un nouveau mode de fonctionnement qui pourrait permettre d'économiser jusqu'à 16% d'électricité sur ce poste.

Ce plan d'action de sobriété énergétique a été accentué en 2022, dans le cadre du contexte mondial, des enjeux climatiques et des orientations nationales.

Face à la réalité vécue du changement climatique et de la crise énergétique, le Département s'adapte le mieux possible en engageant tous les agents à relever le défi des économies d'énergie.

Le résultat est au rendez-vous et le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) montre une baisse de 20,46% des émissions du Département sur 10 ans (de 2011 à 2021).

Focus



Le Var développe sa flotte de véhicules à faibles émissions

Le Département dispose aujourd'hui de 46 véhicules à faibles émissions sur 762, ce qui représente 6% de véhicules propres au sein de sa flotte automobile. Ce chiffre est en augmentation régulière.

La collectivité possède déjà des vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels. Pour développer ce mode de mobilité douce, la collectivité va tester un système plus souple d'utilisation et de réservation des vélos, grâce à une application dédiée. Des racks de 5 vélos seront disposés devant les bâtiments. Il sera possible de les emprunter avec une simple adresse mail professionnelle et quelques clics.

Cette expérimentation permettra de :

- susciter un réel intérêt auprès des agents pour ce mode doux de déplacement
- tirer des conclusions et améliorer la gestion de la flotte de vélos
- accompagner les pools de voitures par des pools de vélos, sur certains sites en demande

Cette expérimentation sera menée sur trois sites, équipés début 2023 (2 sur Toulon et 1 sur Draguignan).

Focus



Les nouveaux bâtiments répondent à de hautes exigences de performances énergétiques et environnementales : la livraison du pôle médico-social Allègre

Les enjeux énergétiques ont été intégrés à la maîtrise d'œuvre de l'opération Allègre/Chalucet, de la conception au suivi du chantier, via un document appelé « Tableau de bord de la qualité environnementale ». Il permet, notamment :

- d'établir et de récapituler les indicateurs énergétiques de conception, les éléments de suivi du confort d'usage et les performances énergétiques tout au long de la durée de vie du bâtiment
- de préciser les éléments de contrôle de la qualité de la mise en œuvre du bâti pendant le chantier
- de proposer un cadre méthodologique pour le suivi énergétique

Un travail de sensibilisation a également été mené lors de la livraison du site, avec la remise d'un livret aux utilisateurs, ainsi qu'une présentation des bonnes pratiques et l'éco-comportement aux responsables des services.

**VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE TOUTE
L'ACTUALITÉ DU DÉPARTEMENT
DU VAR ?**

Vous souhaitez connaître toute l'actualité du Département du Var ?



**LA CHAÎNE YOUTUBE DU DÉPARTEMENT
DU VAR A 3 ANS !**

La chaîne YouTube du Département du Var a 3 ans !



PARTOUT, POUR TOUS,
LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



390, avenue des lices - CS 41303 - 83076 Toulon cedex